

Informations importantes pour nos membres concernant l'activité d'assurance de mediservice vsao-asmac

Information selon l'article 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)

mediservice vsao-asmac est l'organisation de services du groupe asmac. Ella a son siège à Berne et est inscrite comme association au registre du commerce du canton de Berne, numéro d'entreprise : CHE- 104.909.631

mediservice est inscrite en tant qu'intermédiaire non lié dans le registre public auprès de la FINMA, n° F01183897. La même chose vaut pour ses conseillères et conseillers employés.

mediservice conseille ses membres pour les questions d'assurance et leur propose des solutions d'assurance des compagnies d'assurance suivantes :

Branches d'assurance	Assureurs
Assurances choses et patrimoine Incendie et autres dommages matériels, assurance véhicules à moteur, responsabilité civile, crédit et caution, Cyber Risk, assurance transport, assistance	Allianz AXA Helvetia Zurich
Assurances vie Assurance-vie individuelle et assurance perte de gain	Caisse-Maladie des Médecins Suisses
Assurances des personnes Indemnité journalière individuelle et collective, indemnité journalière d'invalidité, assurance-accidents	Allianz Groupe Mutuel Innova Caisse-Maladie des Médecins Suisses Swica Visana Zurich
Assurance protection juridique Privée, circulation, entreprise et profession	AXA-ARAG
Assurance maladie Assurance de base obligatoire LaMal Assurances complémentaires LCA	Concordia ÖKK Swica Visana

Aucun engagement en matière de production ou d'exclusivité ne s'applique.

mediservice touche de la part des compagnies d'assurance une rémunération conforme aux conditions du marché (courtage, commission, etc) qui finance pour l'essentiel l'association. Les éventuels bénéfices sont reversés aux membres par le biais de prestations de service gratuites en dehors de l'activité d'assurance (p. ex. pour le guide cabinet médical, medifuture ou Séminaires et congrès). Les cotisations sont intégralement utilisées pour financer le Journal asmac et l'administration des membres. Des informations détaillées sont disponibles dans le rapport annuel et les statuts.

mediservice est responsable en cas de faute, de négligence ou d'informations erronées de la part d'un collaborateur ou d'une collaboratrice en rapport avec son activité d'intermédiaire. Elle a conclu une assurance responsabilité civile professionnelle avec la somme de garantie prescrite par la loi.

Si le membre souhaite obtenir directement une offre d'assurance auprès de mediservice, cela est considéré comme un mandat et mediservice est habilitée à demander les offres souhaitées auprès de ses partenaires d'assurance ou de les établir à l'aide d'un calculateur d'offres mis à disposition par la compagnie d'assurance.

Si un contrat d'assurance est conclu, le suivi de la police est assuré par mediservice jusqu'au terme du contrat d'assurance ou à l'annulation du mandat.

Chaque partenaire d'assurance est libre d'accepter ou de refuser la proposition correspondante. mediservice n'est par ailleurs pas responsable de l'exhaustivité et de la véracité des indications fournies sur la proposition et des réponses données aux éventuelles questions concernant l'état de santé.

Les données personnelles ne sont enregistrées par les conseiller que dans la mesure où elles sont nécessaires à la fourniture de la prestation convenue. mediservice s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires au respect des dispositions légales concernant la protection des données. Les données sont traitées de manière confidentielle et exclusivement transmises à des tiers dans la mesure où cela est nécessaire à la fourniture de la prestation convenue ou avec l'accord du client.

Le/la soussigné/e confirme avoir lu et compris ces informations.

Nom, Prénom: _____

Lieu/date: _____

Signature: _____